



Communiqué de presse

Le 13/04/2020

Quand on Aime, on s'engage ! Devenez volontaires pour distribuer les May'masques.

La commande exceptionnelle pour la fabrication de 300 000 masques en tissu lavable et réutilisables homologués par la Direction Générale de l'Armement (DGA) et conformes à la norme AFNOR SPEC S76-001 sera distribuée à tous les Mayennais au début du mois de mai.

Conditionnés en sachet individuel, ceux-ci seront portés et déposés dans la boîte aux lettres de chaque habitation y compris dans celles des logements collectifs. A ce titre, le Conseil départemental va demander à tous les bailleurs sociaux et syndicats d'immeubles du département la possibilité d'accéder aux boîtes aux lettres dans les halls d'immeubles.

La répartition des masques se fera sur la base de deux masques par boîtes aux lettres et sera coordonnée par les équipes municipales de chaque commune. Ces derniers, par la connaissance qu'ils ont du terrain, pourront affiner la répartition pour répondre le plus justement au besoin réel grâce à un stock tampon dont sera doté en complément chaque commune.

Suite aux nombreux messages de soutien reçus de personnes ou d'associations proposant leur aide pour assurer la distribution, le Conseil départemental lance, par ailleurs, un appel aux volontaires afin que chacun puisse s'il le souhaite aider à la distribution dans sa commune de résidence. Pour se faire connaître et participer, une plate-forme numérique est désormais accessible en ligne à l'adresse : **www.lamayenne.fr/volontaires**

La liste des personnes inscrites sera ensuite transmise à chaque commune. Pour les communes qui ne pourraient pas assurer la distribution, les équipes du Conseil départemental viendront en appui aux côtés des bénévoles qui se seront manifestés.

« La Mayenne est une terre solidaire et l'engagement l'une de nos valeurs fortes. Je ne doute pas que cet appel citoyen au volontariat suscitera une forte mobilisation. Ce temps de confinement qui restreint nos relations, fait naître des élans de générosité que nous constatons tous les jours. Aussi, je remercie tous les Mayennais qui se porteront volontaires, tout en les incitant plus que jamais à continuer à respecter strictement les mesures de confinement et les gestes barrières » note Olivier Richefou, Président du Département de la Mayenne.

Contact

Nathalie Moreau

Tél. : 02 43 66 53 38 - Portable : 06 88 49 33 95 - Courriel : nathalie.moreau@lamayenne.fr